

**Cont@ct N°12 du 1er mars 2016**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

# EDITO

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, au prix de fusions plus ou moins acceptées, la France métropolitaine est désormais constituée de treize régions. Pour l'UFOLEP comme pour d'autres fédérations sportives, la réforme territoriale de 2015 est une opportunité de reconsidérer sa gouvernance et les rôles et missions de chacun des niveaux de ses organes déconcentrés. Mais, dans l'immédiat, aussi importante soit-elle, elle paraît surtout aux yeux des dirigeants-bénévoles de nos comités comme une source de contraintes : la raison tient au peu de temps qui leur est laissé pour apprendre à mieux se connaître et pour élaborer, ensemble et préalablement, leur projet de vie commune.

En effet, en rappelant aux fédérations sportives le principe de concordance territoriale entre l'organisation administrative de l'État et leurs organes déconcentrés et en émettant le souhait d'une finalisation de leur réorganisation qui doit en découler, au plus tard fin 2017, les Ministres chargés des sports ont imposé une uniformité et un tempo peu propice à la réflexion. Cela laisserait à penser que, dans l'urgence, la réalité des territoires infrarégionaux qui se constituent aujourd'hui – intercommunalités, métropoles – semble oubliée ; oublié également ce qui fait le sens de l'engagement des dirigeants sportifs bénévoles ; oubliée enfin la construction du sport de demain répondant aux attentes de tous types de pratiquants.

Heureusement, l'UFOLEP s'est, en quelque sorte, préparée depuis plusieurs années à cette rénovation qui lui est aujourd'hui imposée : cela s'est traduit, notamment, au travers de son PND4. Mais il est de la responsabilité de tous ses dirigeants de la mettre en œuvre. En conséquence, il leur appartient désormais de reconsidérer l'organisation de l'UFOLEP pour renforcer sa capacité à développer partout des activités sportives et de loisirs. A eux donc, notamment, de savoir allier stratégie et proximité en favorisant les complémentarités et en identifiant de nouvelles synergies à mettre en place. Ainsi, de leur propre volonté, et au-delà de l'injonction ministérielle, émergera la réponse au défi d'une UFOLEP modernisée, en phase avec les territoires.

**Régis FOSSATI**  
**Membre du Comité Directeur National**

**DOSSIERS TRANSVERSAUX**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



Retrouvez le programme du colloque international sur la **promotion de la santé par les activités physiques et inégalités sociales et territoriales. Une enquête comparative européenne.**

Programme de recherche *IDEX apsapa.eu*

**Promotion de la santé par les activités physiques et inégalités sociales et territoriales.  
Une enquête comparative européenne**

**Des injonctions normatives et des appropriations différenciées dans les quartiers pauvres.**

COLLOQUE INTERNATIONAL DE CLOTURE

**Vendredi 4 mars 2016,**  
Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA),  
Salle de conférence, 10h-18h.

**Capacité d'accueil : 100 places**

**Présentation :**

Les activités physiques sont aujourd'hui mobilisées dans les dispositifs de promotion de la santé en Europe. Au-delà **des recommandations de l'organisation mondiale de la santé (OMS)**, les différents Etats européens et leurs partenaires institutionnels et/ou privés mobilisent les activités physiques et sportives de manière singulière.

**Il s'agit de mieux connaître les modes d'appropriation et d'adaptation de ces injonctions normatives dans les familles populaires de quartiers pauvres dans quatre pays européens, en analysant le détail de leurs représentations, de leurs pratiques et de leurs relations au quotidien.**

**Ce colloque international présentera les résultats d'une enquête sociologique effectuée dans quatre pays (France, Allemagne, Suisse, Italie) auprès de**





responsables institutionnels, d'une part, d'enfants et de leurs parents de six quartiers considérés comme pauvres, d'autre part.

Les résultats de cette recherche internationale (voir <http://apsapa.eu/>) insistent sur une **différentiation nationale et locale dans l'adaptation des normes corporelles transmises par les programmes nationaux au sein d'un processus d'arbitrage éthique et éducatif, par les mères notamment, afin d'associer recommandations préventives, valeurs familiales et impératifs du quotidien.**

Ce colloque international visera à discuter ces résultats au niveau scientifique et à ouvrir des perspectives pour mieux lutter contre les inégalités sociales et territoriales en la matière.

### Programme :

9h30 : Accueil des participants

#### **10h : Introduction et mot d'accueil**

#### **10h15- 12h15 : Présentation des résultats du programme de recherche IDEX *apsapa.eu***

Modérateur : Benjamin Coignet, Dr, Directeur technique, Agence pour l'éducation par le sport.

10h30 : Monica Aceti, Lectrice, Université de Fribourg (Suisse) : « *Précautions empiriques et méthodes d'enquête collaboratives et interprétatives dans la comparaison européenne : une enquête qualitative sur la santé et les activités physiques dans des quartiers pauvres* »

10h50 : Sandrine Knobé, IGR, E3S, Université de Strasbourg : « *La promotion de la santé par les activités physiques à l'épreuve des contraintes et ressources des milieux populaires ?* »

11h10 : Elke Grimminger, PR, TU Dortmund (Allemagne) : « *La conception de la santé chez des enfants des quartiers défavorisés. Quel rôle joue l'activité physique et sportive ?* »

11h30 : Monica Aceti, « *Il faut capitaliser de la santé ! De quel bien vivre parle-t-on dans les familles de quartiers populaires ?* »,

11h50 : Discussion avec la salle

12h15-14h : Déjeuner libre





### 14h-15h30 : Table ronde scientifique

#### « Activités physiques, éducation à la santé et comparaison internationale en sciences sociales : difficultés et précautions épistémologiques »

##### Présentation initiale :

Gilles Vieille Marchiset, PR, E3S, Université de Strasbourg : « *Activités physiques et promotion de la santé : des dispositifs normatifs et des modes d'accommodations et de transmissions situées dans les quartiers pauvres en Europe* ».

##### Discussion scientifique :

- Prof. Dr. Hans-Peter Brandl-Bedenbeck, Instituts für Sportwissenschaft / Lehrstuhl für Sportpädagogik, Universität Augsburg.  
*Sciences de l'éducation, spécialiste du sport, de l'enfance, de l'interculturel et de la qualité de la vie*
- Prof. Dr. Elke Grimminger, TU Dortmund, Institut für Sport und Sportwissenschaft ;  
*Sciences de l'éducation, spécialiste de pédagogie du sport, de l'enfance et du genre*
- Prof. Dominique Malatesta, Haute école de travail social et de la santé, EESP, Lausanne.  
*Sociologie, spécialiste de l'enfance, du genre et du sport*
- Prof. Anne Vuillemin, Apemac, Université de Lorraine  
*Epidémiologie, spécialiste des activités physiques et de santé publique*

15h30-16h : Pause-Café.





### **16h-17h30 : Table ronde opérationnelle : « Activités physiques, promotion de la santé et inégalités sociales et territoriales : quels leviers pour agir sur les territoires ? »**

Modérateur : Gilles Vieille Marchiset, E3S, Université de Strasbourg

- Alexandre Feltz, Médecin, Maire adjoint, *Ville de Strasbourg*
- Sandra Ruau, référente Education thérapeutique et nutrition, *Agence régionale de la santé d'Alsace*
- Cindy Léobold, Chargée de mission Activités physiques adaptées, *Mutualité française Alsace*
- Marie-Line Detervid, *Régime local d'assurance-maladie Alsace-Moselle*
- **Clément Prévitali**, Chargé d'étude, *MSA Franche-Comté-Bourgogne*
- Benjamin Coignet, Dr, Directeur technique, *Agence pour l'éducation par le sport*
- Hélène Escalon, Chargé de recherche, *INPES Paris* (sous réserve).

### **17h45 : Conclusion et perspectives**

Gilles VIEILLE MARCHISET, E3S, Université de Strasbourg.

**Renseignements : Gilles VIEILLE MARCHISET, [vieillemarchiset@unistra.fr](mailto:vieillemarchiset@unistra.fr)**

**Inscription gratuite et obligatoire : Laure Huber, [laure.huber@unistra.fr](mailto:laure.huber@unistra.fr)**





Programme de recherche *IDEX apsapa.eu*

**Promotion de la santé par les activités physiques et inégalités sociales et territoriales.  
Une enquête comparative européenne**

**Des injonctions normatives et des appropriations différenciées dans les quartiers pauvres.**

COLLOQUE INTERNATIONAL DE CLOTURE

**Vendredi 4 mars 2016,**  
Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA),  
Salle de conférence, 10h-18h.

**Fiche D'inscription**

**Nom :**

**Prénom :**

**Structure :**

**Fonction :**

**Courriel :**

**Inscription gratuite et obligatoire : Laure Huber, [laure.huber@unistra.fr](mailto:laure.huber@unistra.fr)**





**POLE VIE FEDERALE**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**La formation EDD3 mise en place par la Ligue :**

"Développer des actions d'éducation à l'environnement vers un développement durable auprès des établissements scolaires, notamment dans le cadres des nouveaux rythmes scolaires"

**de leur plan national de formation se tiendra**

**au centre Volca Sancy (Ligue 24) à Murat le Quaire (63)  
du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril**

➤ Cette formation est animée par :

- Céline MONTERO, coordinatrice pédagogique du centre
- Maguerite LIRON, adjointe à la direction de l'USEP

Cette formation est ouverte aux comités et associations de l'UFOLEP qui souhaitent intégrer ce thème dans le cadre de la refondation de l'école.

Programme détaillé et informations pratiques/inscriptions ci-dessous

[L'espace collaboratif EEDD](#)



## « Sensibiliser aux changements climatiques »

### Module EDD8 - Plan national de formation

#### ◆ 9 mars :

---

9 h 45 : Accueil des participants

10 h : Tour de table des participants  
Présentation des 2 journées  
Brainstorming : les changements climatiques

11 h : **Effet de serre**

- Historique et évolution
- Expérimentation sur l'effet de serre
- Les différents gaz et leur implication au niveau de l'effet de serre : le pouvoir de réchauffement et la durée de vie dans l'atmosphère
- Lutter contre le CO2 : notion de cycle du carbone, bilan carbone
- Incidence de l'effet de serre sur le climat : les différents scénarios (source : WWF / RAC)

12 h 30 : *Repas*

14 h : **Empreinte écologique : Planète Enjeux**  
Utilisation du kit Planète Enjeux pour aborder la question des changements climatiques

- L'île de Robinson : comprendre les différentes composantes de l'empreinte écologique
- Calcul de l'empreinte écologique
- Représentation de l'empreinte en mettant en évidence les rejets de CO2

16 h 00 : *Pause*

16 h 30 : **Autres outils**  
Présentation d'outils pédagogiques

- Citénergie (Vivacités)
- Jeux

18 h 30 : *Fin de la première journée*



◆ **10 mars :**

---

- 9 h 00 : **Les enjeux liés aux changements climatiques**  
Historique : La Ligue et les questions du changement climatique  
Contexte : la COP 21  
Echanges
- 10 h 30 **Our Life 21**  
A partir du kit pédagogique Our Life 21, organiser des débats, des ateliers avec des jeunes sur la transition écologique et sociale.  
Présentation du kit de 4D et de la version « adaptée » par la Ligue  
- Comment se projeter en 2050 ? : jeu de rôle pour des vies durables et souhaitables.  
- Amener des jeunes à se projeter sur leur avenir individuel et collectif (local et global) à partir des données réelles d'hier à aujourd'hui en faisant le lien avec les scénarios abordés la veille
- 12 h 30 : *Repas*
- 14 h : **Our Life 21 (suite)**  
Fin de l'atelier du matin
- 15 h **Les productions**  
Ateliers pour tester et échanger autour des réalisations possibles (fresques, vidéos, maquettes, BD, roman photo...)
- 16 h 30 : **Et après ?** : Echanges sur les actions que l'on peut conduire dans les FD
- 17 h 00 : *Fin de la formation*

Le kit pédagogique **Planète Enjeux** (pour ceux qui ne l'ont pas encore merci de la signaler) et le kit **Our Life 21** seront remis gratuitement aux stagiaires lors de la formation.

Prévoir le transport du kit Planète Enjeux (3,5 kg ! et 35cmx35cmx6cm)

## INFOS PRATIQUES

### LIEU DU STAGE

---

**Ligue de l'enseignement, 3 rue Récamier – 75007 Paris**  
Métro : Sèvres-Babylone (ligne 12) ou St Sulpice (ligne 4)

### DATES ET HORAIRES

---

Mercredi 9 mars, de **9h45** (attention la formation commencera à 10h précises) à 18h30

Jeudi 10 mars, de 9h à **17h**

Merci de tenir compte de ces horaires pour organiser votre déplacement.

Si votre train ne vous permet pas d'être à l'heure en début de formation ou vous oblige à quitter le stage avant, merci d'en informer impérativement le formateur.

### HEBERGEMENT

---

#### **CISP Kellerman**

17 bd Bd Kellerman – 75013 Paris

tél : 01 44 16 37 00

Métro : ligne 7, station Porte d'Italie ou tramway T3, Porte d'Italie

Si vous souhaitez réserver une chambre au CISP, pour la nuit du 9 au 10 mars, vous pouvez contacter Béatrice Guihaire : [bguihaire@laligue.org](mailto:bguihaire@laligue.org) qui a pré réservé des chambres.

### FRAIS

---

Les frais pédagogiques + repas du midi sont pris en charge par le centre confédéral (plan de formation module EDD8).

Les frais d'accueil et de transport sont à la charge des participants. Une convention sera émise par l'INFREP pour les salariés uniquement.



Le secteur assurances de la Ligue de l'enseignement.

### **Regroupement national Vie fédérative / APAC**

Le tout prochain regroupement se déroulera à Paris **les 17 et 18 mars 2016**. Vous trouverez le dossier d'inscription dans le lien ci-contre. Attention, la date limite d'inscription est fixée au **9 mars 2016**. Les Fédérations se doivent de réserver directement leurs chambres. Les DOM/TOM/COM doivent adresser leur demande d'inscription au Service VDQR.

### **Formation - stage APAC**

Le stage se déroulera du 12 au 15 avril 2016. La date limite d'inscription est fixée au **31 mars 2016**. Le dossier d'inscription vous a été transmis dans le Com'apac de janvier.

### **Mandat LIGAP**

La régularisation de ce mandat constitue une obligation légale pour la distribution des garanties d'assurance APAC au sein des Fédérations. En outre, celui-ci doit être renouvelé en cas de changement ou de départ de la personne habilitée IARD. Certaines Fédérations ne nous ayant toujours pas adressé leur mandat, vous trouverez ce document dans le lien ci-contre des Informations générales.

### **Modification d'adresse des associations**

Il est impératif de signaler au Service Adhésion tout changement d'adresse de l'une de vos associations. En effet, aucune connexion n'existe entre Affiligue et les logiciels de gestion APAC.

### **L'obligation de sécurité pesant sur les associations sportives**

*Retrouvez dans les Informations Spéciales ci-contre un nouvel exemple de condamnation d'une association sportive pour manquement à ses obligations de sécurité.*

## **au Sommaire de ce mois de février 2016**

### **INFORMATIONS**

#### **GENERALES**

[Regroupement national Vie fédérative / APAC](#)

Formation - Stage APAC

[Mandat LIGAP](#)

Affiliation-Affiligue-

Webaffiligue : préparation de la campagne Affiligue 2016/2017

### **INFORMATIONS SPECIALES**

2ème appel de fonds des ACV et ASE globalisées

Modification d'adresse des associations

Le dépôt de plainte en quelques mots...

L'obligation de sécurité pesant sur les associations sportives

### **PREVENTION - CONSEILS**

Tempête, quelques conseils

### **MISE A JOUR DU GUIDE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE**

**RAPPEL**



*Les POUVOIRS accompagnés du PROCES VERBAL*

*sont à renvoyer pour*

*le 7 avril 2016 dernier délai*

**POLE COMMUNICATION**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire



ASSEMBLÉE NATIONALE

TPS CONSEIL

MARS 2016

www.ffgolf.o

18

**TROPHÉES  
SPORT & MANAGEMENT**

TÉMOIGNAGES  
JURY | PARTENAIRES | LAURÉATS | PARRAINS

TROPHÉES  
SPORT &  
MANAGEMENT  
2016

TPS CONSEIL DONNE LA PLACE AUX PORTEURS DE PROJETS

**J -10 : CANDIDATEZ RAPIDEMENT AUX  
TROPHÉES SPORT & MANAGEMENT 2016 :**

<http://www.tps-conseil.com/newsletter/2016/news0316.html>

**POLE FORMATION**  
**documentation**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

## UFOLEP - PLAN DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

Nous vous communiquons le tableau récapitulatif, mis à jour, des 16 modules de formation auxquels nous vous proposons de participer.

Ces modules de formation sont ouverts à l'ensemble de notre réseau : élus, bénévoles, professionnels, animateurs, formateurs... Pour autant, et selon les thématiques proposées, certains publics sont ciblés.

**Attention !** Les professionnels (intra UFOLEP ou hors UFOLEP) ont la possibilité de demander la prise en charge par leur employeur (droits d'inscription et déplacements), raison pour laquelle nous vous transmettons nos propositions le plus tôt possible pour vous permettre de vous organiser avec votre structure employeur.

Vous retrouverez sur le site internet de la fédération (Extranet / Formation / Formation Continue Fédérale / Documents / Plan de formation 2016) toutes les fiches de présentation de ces formations, intégrant les liens pour les inscriptions en ligne (*au bas de la page de chaque module*).

[http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan\\_de\\_formation\\_FCF\\_2016\\_-V6-26-02-16.pdf](http://ufolep.org/modules/kameleon/upload/Plan_de_formation_FCF_2016_-V6-26-02-16.pdf)

Le maintien des sessions de formation dépend du nombre de participants inscrits, aussi nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir au plus tôt vos pré-inscriptions et/ou inscriptions. Cela nous permettra d'organiser les formations dans les meilleures conditions.

Bien entendu, nous reviendrons vers vous tout au long de l'année afin de vous informer de la mise en œuvre de chaque module de formation et des éventuelles sessions de formation complémentaires.

**Nous vous rappelons que les professionnels salariés des Ligues ou des comités peuvent faire prendre en charge leur participation (coût pédagogique et/ou frais de déplacement) au titre du plan de formation de la structure employeur auprès de leur OPCA = UNIFORMATION.**

Surtout, n'hésitez pas à nous solliciter.

L'équipe de formation

## PLAN ANNUEL DE FORMATION CONTINUE FEDERALE UFOLEP – 2016

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
5	Développement durable et éco-manifestations à l'UFOLEP <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdeveloppementdurabletecomanifs.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdeveloppementdurabletecomanifs.html</a>	Bénévoles ou salariés ayant peu ou pas d'expérience dans les démarches de développement durable <i>(6 à 12 personnes)</i>	<b>Formation annulée</b> 16 mars 2016	Paris	150 €	
6	Mise en œuvre du CQP ALS – Financement de la formation professionnelle <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccqpfancementformationprof.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccqpfancementformationprof.html</a>	Responsables formation du CQP ALS des comités (30 personnes)	<b>22 et 23 mars 2016</b>	Paris	300 €	
9	Les outils du développement durable à l'UFOLEP <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutildevelopmentdurableufolep.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutildevelopmentdurableufolep.html</a>	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable <i>(6 à 12 personnes)</i>	<b>4 mai 2016</b>	Paris	150 €	<b>8/04/2016</b>
10 + 11	Carrefour des techniques de secourisme + Formation des formateurs d'initiateurs <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtecheformaturinitiateursecourisme.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtecheformaturinitiateursecourisme.html</a>	Formateurs PSC diplômés d'État <i>(20 personnes)</i>	<b>18 mai 2016</b> <b>1<sup>er</sup> juin 2016</b> <b>+ 1 autre date si besoin</b> (dernier trimestre 2016)	Toulouse Nevers À déterminer	100 €	<b>15/04/2016</b> <b>29/04/2016</b>
12	Google analytics <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcgoogleanalytics.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcgoogleanalytics.html</a>	Responsables de sites des comités, CNS et Associations <i>(8 personnes)</i>	<b>Juin 2016</b> (½ journée)	Web conférence	-	
13	Formulaire en ligne <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformulairesenligne.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcformulairesenligne.html</a>	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 personnes)	<b>Juin 2016</b> (½ journée)	Web conférence	-	

N° Modules	Intitulés des Modules	Publics visés	Dates	Lieux	Coût du stage	Date butoir d'inscription
14	Réseaux sociaux et pub <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxsociauxpub.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxsociauxpub.html</a>	Responsables de sites des comités, CNS et Associations (8 personnes)	<b>Juin 2016</b> (½ journée)	Web conférence	-	
15	Parkinson <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcparkinson.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcparkinson.html</a>	Professionnels / Élus / Bénévoles (animateurs – cadres...) <i>(15 personnes)</i>	<b>Juin 2016</b> (2 jours)	Paris	300 €	
18	Recyclages (obligatoires) des moniteurs PSC1 <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html</a>	Formateurs PSC, titulaires du BNMP5/PAE3/PICFPSC <i>(24 personnes maxi par session)</i>	<b>27/06/2016</b> <b>06/10/2016</b> <b>19/10/2016</b> <b>09/11/2016</b> <b>16/11/2016</b> date à fixer	Toulouse Salbris La Rochette Val-de-Marne Lyon ou Bron Montpellier	150 €	<b>23/05/2016</b> <b>5/09/2016</b> <b>19/09/2016</b> <b>10/10/2016</b> <b>17/10/2016</b>
16	Levée de fonds / Réseaux / Partenaires / Lobbying <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcreseauxpartenaireslobbying.html</a>	Élus et professionnels des comités <i>(8 à 24 personnes)</i>	<b>Septembre 2016</b> (2 jours)	Paris	300 €	
17	Maîtriser et suivre la comptabilité d'une association <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitriserlacomptabiliteasso.html</a>	Trésoriers et/ou professionnels des comités <i>(20 personnes)</i>	<b>26-27 octobre 2016</b>	Paris	300 €	<b>26/09/2016</b>
4	Découvrir et maîtriser le contexte politique sportif <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdecouvrirmaîtrisercontextespolitiquesportifs.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcdecouvrirmaîtrisercontextespolitiquesportifs.html</a>	Élus et cadres UFOLEP (20 personnes)	<b>Octobre/Novembre 2016</b> <b>Février 2016</b> (2 jours)	Paris	150 €	
19	Les outils « Sport et biodiversité » à l'UFOLEP <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutilssportetbiodiversite.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutilssportetbiodiversite.html</a>	Tous publics : bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable (6 à 12 personnes)	<b>9 novembre 2016</b>	Paris	150 €	<b>07/10/2016</b>

<b>N° Modules</b>	<b>Intitulés des Modules</b>	<b>Publics visés</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieux</b>	<b>Coût du stage</b>	<b>Date butoir d'inscription</b>
20	Les logiques d'assurance spécifiques aux pratiques sportives <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fclogiquesassurancespecifiquesactivitesufo.html</a>	Délégués et cadres départementaux (20 personnes)	<b>Novembre 2016</b> (2 jours)	Paris	300 €	
7	Maîtriser sa communication – Optimiser ses soutiens <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcmaitrisersacommunication.html</a>	Élus et professionnels des comités (8 à 24 personnes)	<b>Dernier trimestre 2016</b> <b>Mars 2016</b> (2 jours)	Paris	300 €	
8	Sport - Santé <a href="http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcsportsante.html">http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcsportsante.html</a>	Élus, bénévoles et professionnels des comités (35 personnes)	<del>14 et 15 mars 2016</del> <b>Formation reportée</b>	Paris	300 €	

# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

## MODULE N° 10

### CARREFOUR DES TECHNIQUES DE SECOURISME

#### Objectifs de formation

- Conserver ses compétences en matière de gestes techniques aux premiers secours

#### Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

#### Éléments de contenus

- LVA
- PLS
- RCP
- .../...

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (matin)	20 personnes	Toulouse – Nevers + 3 <sup>ème</sup> date et lieu si besoin

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31)

1<sup>er</sup> juin 2016 à Nevers (58)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcscarrefourtechetformateurinitiateursecourisme.html>

# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

## MODULE N° 11

### FORMATION DES FORMATEURS D'INITIATEURS

#### Objectifs de formation

- Être capable de former des initiateurs « prévention/initiation » sur son territoire

#### Public visé

- Formateurs PSC diplômés d'État

#### Éléments de contenus

- Le programme de formation
- Les outils techniques et pédagogiques
- L'animation

Durée	Effectif	Lieu
½ journée (après-midi) <b>Module mis en place à la suite de la ½ journées sur les carrefours techniques (module 2)</b>	20 personnes	Toulouse Nevers + 3 <sup>ème</sup> date et lieu si besoin

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
 Mauricette LE MAITRE – Isabelle COLLAVET – Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- 50 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

18 mai 2016 à Toulouse (31)  
 1<sup>er</sup> juin 2016 à Nevers (58)

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fccarrefourtechetformateurinitiateursecurisme.html>



# PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

## MODULE N° 9

### LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'UFOLEP

#### Objectifs de formation

- Être capable de proposer des temps de sensibilisation et formation en interne et externe
- Connaître le paysage des acteurs DD et sport et DD
- Maîtriser l'ensemble des outils de l'UFOLEP mis à disposition

#### Public visé

- Tous publics, bénévoles et salariés déjà sensibilisés à la notion de développement durable

#### Éléments de contenus

- Définition et enjeux du développement durable : en lien avec le sport, à l'UFOLEP
- Présentation des outils UFOLEP (guides, stratégie, ...)
- Présentation et manipulation du centre de ressources « DD –UFOLEP »
- Les acteurs en présence et leurs outils (Ministère, CNOSF, Ligue de l'enseignement)
- Les outils d'évaluation et de formation DD

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	6 à 12 personnes	Paris

#### Intervenants

- ✓ Bruno AGUIAR VALADAO : Chargé de mission
- ✓ Amandine SINGLA : Conseillère technique nationale

#### Coût du stage

- 150 € de coût pédagogique
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration à la charge de l'UFOLEP nationale

#### Dates et de la formation – Lien pour inscription en ligne

Le 4 mai 2016

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcoutilsdeveloppementdurableufolep.html>

## PLAN NATIONAL DE FORMATION CONTINUE FÉDÉRALE 2016

### MODULE N° 18

### FORMATION CONTINUE (RECYCLAGE) DES FORMATEURS DE SECOURISME

#### Objectifs de formation

- Être capable d'encadrer les formations PSC1 conformément à la réglementation en vigueur

#### Publics visés

- Formateurs PSC, titulaires du BNMP5 et PAE3, du PICFPSC

#### Éléments de contenus

- Le référentiel technique
- Le référentiel pédagogique
- Mise en situation des participants
- Évaluation des participants

Durée	Effectif	Lieu
1 journée	24 personnes maxi. (par session)	Toulouse - Paris (x2) – Salbris – Montpellier – Chambéry

#### Intervenants

- ✓ **Formateurs de formateurs :**  
 Mauricette LEMAITRE – Isabelle COLLAVET - Stéphane LALANNE – Anthony ROBERT – Charly GONZALEZ – Jean-Luc JOUTZ – José ROIG – Jean-Marc ANDRE – Laurence BRIEN

#### Coût du stage

- Droit d'inscription au stage de recyclage : **150 €** par personne
- Frais de déplacement à la charge des comités
- Frais de restauration pris en charge par l'UFOLEP nationale

#### Dates de la formation – Lien pour inscription en ligne

Vous aurez le choix entre 6 journées de formation réparties durant les périodes suivantes :

- Le **27 juin** 2016 (Toulouse) *(et non le 22 juin)*
- Le 6 octobre 2016 (Salbris)
- Le 19 octobre 2016 (La Rochette - 77)
- Le 9 novembre 2016 (94)
- Le 16 novembre 2016 (Lyon ou Bron - 69)
- Une dernière à Montpellier, la date vous sera communiquée ultérieurement

<http://www.tech.ufolep.org/formulaire/fcrecyclagemoniteursecourisme.html>

## STAGES DE FORMATEURS PSC – 2016

Vous trouverez ci-dessous la programmation des stages de formateurs PSC1 pour l'année 2016 :

2 stages de formateurs PSC1 sont programmés en 2016 :

- ↪ Le premier se tiendra en région Ile-de-France (77 - Seine et Marne) du 20 août (14h) au 27 août (12h) 2016 - 20 personnes maximum
- ↪ Le second stage se tiendra en région Aquitaine (64 - Pyrénées Atlantiques) du 26 novembre (14h) au 3 décembre (12h) 2016 - 20 personnes maximum

Ces stages sont ouverts à toute personne (élue, bénévole ou professionnelle) disposant :

- du PSC1 datant de moins de 3 ans (*pas l'attestation de recyclage*)
- d'une attestation de co-encadrement

Pour vous inscrire, vous devez nous adresser dans les meilleurs délais :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Le certificat médical
- Une photocopie d'une pièce d'identité
- Une photo
- Un chèque, d'un montant de 750 euros pour les salariés et 350 euros pour les bénévoles et/ou élus, à l'ordre de l'UFOLEP nationale

La clôture des inscriptions pour chaque stage est de 1 mois avant le démarrage dudit stage.

Seront prioritairement inscrits en formation les personnes dont les comités ne sont pas agréés et les personnes issues des comités qui doivent impérativement étoffer leur Équipe Pédagogique Départementale de Secourisme.

Les documents administratifs (*fiche d'inscription, certificat médical, attestation de co-encadrement*) nécessaires pour les inscriptions sont disponibles auprès du Pôle Formation.

**Contact** : [lbrien.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:lbrien.laligue@ufolep-usep.fr) ou 01.43.58.97.55.

**POLE FORMATION**  
**stages**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**BF 1 A spécifique – Marche nordique  
Les 2 et 9 avril 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Type de stage</b>	<b>Marche nordique – BF1A spécifique</b>
<b>Date et lieu du stage</b>	Samedis 2 et 9 avril 2016 à Ablain-St-Nazaire (62)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Être licencié UFOLEP (saison 2015/2016)</li> <li>✚ Avoir 18 ans (<i>et être titulaire du PSC1 pour l'obtention du diplôme</i>)</li> <li>✚ Avoir validé la Période probatoire et avoir le tronc commun BF1</li> </ul>
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Devenir animateur marche nordique</li> <li>✚ Être capable d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. Et être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale et la région</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ UCC A.S.1-A-4.1 : Technique et Pédagogie</li> <li>✚ UCC A.S.1-A-4.2 : Législation</li> <li>✚ UCC A.S.1-A-4.3 : Sécurité de la pratique</li> <li>✚ UCC A.S.1-A-4.4 : Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Matériel de prise de notes et documentation personnelle</li> <li>✚ Livret de formation</li> <li>✚ Tenue de sport</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Céline CANDELIER
<b>Formateurs</b>	Céline CANDELIER
<b>Coût par stagiaire</b>	30 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p>✉ UFOLEP Nord-Pas-de-Calais 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p>☎ 03 21 72 67 24</p> <p>✉ <a href="mailto:crufa@ligue62.org">crufa@ligue62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers à l'UFOLEP : <b><u>23 mars 2016</u></b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ fiche d'inscription (téléchargeable sur le site de la fédération)</li> <li>✚ 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li>✚ 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 »), qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li>✚ photocopie de la licence 2015-2016 et du livret de formation</li> <li>✚ 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**BF 1 O spécifique - Sports Mécaniques Moto  
Les 19 et 20 mars 2016**

**Une convocation parviendra directement à chaque stagiaire**

<b>Discipline / Types de stage</b>	<b>Sports Méca. Moto - BF1O spécifique</b>
<b>Date(s) et Lieu(x) du stage</b>	Les 19 et 20 mars 2016 à Wingles (62)
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Licencié UFOLEP (saison 2015/2016) et avoir 17 ans minimum</li> <li> Période probatoire validée et avoir validé le Tronc commun (BF1)</li> <li> Avoir participé à une formation Capacité des commissaires</li> </ul>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Devenir officiel 1<sup>er</sup> degré : directeur de course</li> <li> Être capable d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association</li> <li> Être capable de participer à l'organisation de l'activité départementale</li> </ul>
<b>Contenus de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> UC AS 1-A-4.1 : Technique et Pédagogie</li> <li> UC AS 1-A-4.2 : Législation</li> <li> UC AS 1-A-4.3 : Sécurité et Pratique</li> <li> UC AS 1-A-4.4 : Environnement</li> </ul>
<b>Documentation et matériel demandé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> Matériel de prise de notes</li> <li> Documentation personnelle</li> <li> Livret de Formation</li> </ul>
<b>Responsable administratif</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Responsable formation</b>	Jean-Claude SABLE
<b>Formateur</b>	Jean-Louis HAULE – Jean-Claude SABLE
<b>Coût par stagiaire</b>	30 €
<b>Inscriptions</b>	<p>Auprès de votre délégation départementale qui transmettra à :</p> <p> UFOLEP Nord-Pas-de-Calais Maison des Sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES</p> <p> 03 21 72 67 24  <a href="mailto:crufa@lique62.org">crufa@lique62.org</a></p> <p>Date limite de réception des dossiers : <b>10 mars 2016</b></p>
<b>Composition du dossier d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li> fiche d'inscription (téléchargeable sur internet)</li> <li> 1 photo obligatoire collée sur la fiche d'inscription</li> <li> 1 chèque émanant du Comité Départemental UFOLEP (libellé à l'ordre de « UFOLEP 59/62 » qui transmet le dossier, et dont le montant doit correspondre au total des droits à verser</li> <li> photocopie de la licence 2015-2016 et photocopie du livret de formation</li> <li> 1 enveloppe autocollante, affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat</li> </ul>

**SPORT ET SOCIÉTÉ**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**Appel à projet du CGET**

**"SOUTIEN À LA MOBILITÉ ET À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE DES JEUNES ÂGÉS DE 16 À 25 ANS RÉSIDANT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE"**

En 2015, le partenariat CGET/ANCV a permis à environ **1 700 jeunes** des quartiers prioritaires de la politique de la ville de participer à **175 séjours** en Europe et en France. Le bilan positif de cette opération a mis en exergue l'intérêt de cette démarche, à la fois en termes d'égalité d'accès aux vacances de jeunes en difficulté et d'inscription de ces projets dans une approche éducative.

Le CGET et l'ANCV ont décidé de renforcer leur partenariat et de mettre davantage l'accent sur la mobilité et la citoyenneté européenne des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

En 2016, l'appel à projets CGET – ANCV est donc reconduit et s'inscrit dans l'axe de la mobilité internationale relevant du volet « Jeunesse » des contrats de ville.

Comme le précise le document de présentation ci-joint, notre partenariat a pour objectif de :

- favoriser le départ en vacances des jeunes de 16 à 25 ans qui en sont exclus ;
- permettre la réalisation de 70% de séjours européens en 2016 ;
- systématiser l'implication des jeunes dans les différentes phases d'élaboration et de mise en œuvre de projets à vocation socio-éducative ;
- valoriser la mixité dans la réalisation des projets ;
- lier ces actions au volet « Jeunesse » des contrats de ville.

Par ailleurs, afin d'offrir une solution aux opérateurs de terrain confrontés à de nombreuses demandes, l'architecture générale de l'appel à projets a été modifiée comme suit:

possibilité de mener des projets sur toute l'année (période scolaire et extrascolaire) ; pour être éligible, le projet :

- sera en principe d'une durée de 4 à 14 jours ;
- développera davantage les séjours en articulation avec un programme de mobilité européenne et internationale de droit commun.

Dans un souci de simplification administrative, les porteurs de projets utiliseront pour la seconde année consécutive le seul formulaire CERFA n°12156 pour le traitement de la demande des porteurs de projets.

Cet appel à projets vise 1 900 jeunes et est doté d'une enveloppe de 700 000€ pour les 30 départements concernés : Alpes-Maritimes, Bas-Rhin, Bouches-du-Rhône, Essonne, Eure-et-Loir, Finistère, Haut-Rhin, Haute-Garonne, Hauts-de-Seine, Hérault, Isère, Loire, Loiret, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Moselle, Meurthe-et-Moselle, Nord, Paris, Pas-de-Calais, Rhône, Seine-et-Marne, Seine-Maritime, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise, Var, Vaucluse, Vosges et Yvelines.

Une enveloppe est réservée à votre département au titre de ce partenariat et son utilisation dépendra des projets effectivement présentés et de l'adéquation de ceux-ci avec les objectifs de l'appel à projets.

Si vous l'estimez utile, un représentant de l'ANCV pourra assister à la commission départementale, afin d'apporter un soutien technique à celle-ci dans l'instruction des projets.

Nous vous remercions de relayer l'appel à projet auprès des structures sociales, de jeunesse et d'éducation populaire, et de prévention spécialisée, relevant du champ associatif ou des collectivités territoriales.

Concernant les projets de séjour dans l'Union Européenne, les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) sont également destinataires de cet appel à projets, afin de valoriser et exploiter les projets qui auront été retenus au niveau national. Le CGET veillera à leur diffuser



## Sport et société

les projets retenus. Les DRJSCS devront être notamment en mesure de proposer aux jeunes bénéficiaires de cet appel à projets un accès aux dispositifs éducatifs de mobilité européenne tels que ceux qui sont soutenus dans le cadre des comités régionaux de la mobilité européenne (COREMOB).

Sous votre égide, une commission *ad hoc* devra se réunir pour examiner les premiers projets et les prioriser. Vous voudrez bien transmettre vos propositions de financement au plus tard le 1er mars 2016 en vue de la première commission nationale.

A l'issue de chaque commission nationale, le CGET procédera aux délégations de crédits, cumulant la contribution du CGET et de l'ANCV, correspondant aux subventions décidées. L'instruction des subventions et l'engagement des crédits devront ensuite être effectués par vos services selon la procédure financière en vigueur.

Pour les 31 départements, nous vous remercions de bien vouloir désigner un référent de ce programme et de communiquer ses coordonnées à cette adresse : [cget.ancv@cget.gouv.fr](mailto:cget.ancv@cget.gouv.fr).

***Pour toute question relative à cet appel à projets, nous vous invitons à prendre contact avec :  
Mme Karima Gherbi (tél. : 01 85 58 60 94 - [cget.ancv@cget.gouv.fr](mailto:cget.ancv@cget.gouv.fr)) au titre du CGET, soit Mme  
Lémia Nasri au titre de l'ANCV (tél. : 01 34 29 53 34 – [lnasri@ancv.fr](mailto:lnasri@ancv.fr)).***

**Nous vous remercions par avance de votre implication pour assurer la pleine réussite de cette démarche dans votre département et contribuer ainsi à une plus grande égalité des chances dans l'accès aux vacances des jeunes des quartiers prioritaires.**

**LISTE DES  
DESTINATAIRES**

Mesdames et Messieurs les  
préfets de région, Mesdames  
et Messieurs les préfets

**Pour information :**

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la  
cohésion sociale, Mesdames et Messieurs les directeurs départementaux  
chargés de la cohésion sociale

**Alsace - Lorraine - Champagne Ardennes :**

- Bas-Rhin (67)
- Haut-Rhin (68)
- Moselle (57)
- Meurthe-et-Moselle (54)
- Vosges (88)

**Haute et Basse Normandie :**

- Seine-Maritime (76)

**Bretagne :**

- Finistère (29)

**Centre - Val-de-Loire :**

- Eure-et-Loir (28)
- Loiret (45)

**Ile-de-France :**

- Paris (75)
- Hauts-de-Seine (92)
- Seine-Saint-Denis (93)
- Val d'Oise (95)
- Seine-et-Marne (77)
- Val-de-Marne (94)
- Essonne (91)
- Yvelines (78)

**Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées :**

- Hérault (34)
- Haute-Garonne (31)

**Pays de la Loire**

- Loire-Atlantique (44)
- Maine-et-Loire (49)

**Provence-Alpes-Côte d'Azur :**

- Alpes-Maritimes (06)
- Bouches-du-Rhône (13)
- Var (83)
- Vaucluse (84)

**Nord-Pas-de-Calais - Picardie :**

- Nord (59)
- Pas-de-Calais (62)

**Rhône-Alpes - Auvergne :**

- Isère (38)
- Loire (42)
- Rhône (69)

# APPEL À PROJETS 2016



SOUTIEN À LA MOBILITÉ  
ET À LA CITOYENNETÉ  
EUROPÉENNE  
DES JEUNES ÂGÉS  
DE 16 À 25 ANS  
RÉSIDENT DANS  
LES QUARTIERS PRIORITAIRES  
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

DATE LIMITE  
DE DÉPÔTS  
DES DOSSIERS  
DE DEMANDE

1<sup>er</sup> mars 2016  
1<sup>er</sup> juin 2016  
15 septembre 2016



## OBJECTIF DE CET APPEL À PROJETS

FAVORISER LE DÉPART EN VACANCES  
DES JEUNES POUR DES SÉJOURS EN PRIORITÉ  
EN EUROPE ET EN FRANCE



## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les jeunes âgés de 16 à 25 ans n'étant jamais ou rarement partis en vacances et habitants au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville.

**16 ANS**

**25 ANS**

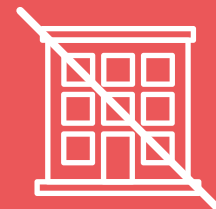


## À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?

Les organismes à vocation socio-éducative, sociale, médico-sociale de statut associatif, public et parapublic, ayant au moins un salarié temps plein à l'année.



En priorité ceux implantés au sein  
des quartiers prioritaires  
de la politique de la ville.



Les structures déjà soutenues et qui  
n'auraient pas retourné leurs formulaires  
de bilan sont inéligibles au dépôt de tout  
nouveau dossier.

## QUEL MONTANT D'AIDE ?

Le soutien financier de l'ANCV et du CGET  
ne pourra dépasser les **50% du coût total**  
(les frais généraux, de personnel  
et d'amortissement sont à exclure)  
du projet plafonné à :

**300€ / jeunes**  
pour les séjours  
en France

**400€ / jeunes**  
pour les séjours  
en Europe

## IMPORTANT



Nous vous conseillons de lire très attentivement cette partie, qui vise à vous guider dans la formalisation et la transmission de vos projets. Les projets qui ne s'inscriront pas dans cette procédure ne seront pas examinés par la Commission nationale.

## BON À SAVOIR



Il est rappelé au porteur de projets qu'il lui appartient de conserver par devers lui tous les documents relatifs à sa demande de subvention, dont la liste nominative des jeunes en séjour mentionnant leur âge, leur genre, leur commune de résidence, leur situation sociale et leur nombre d'expériences de départ en vacances, afin de répondre à toute demande d'audit de l'ANCV ou du CGET, le cas échéant. Le porteur doit donc conserver tous les justificatifs et factures attenants au projet. L'ANCV pourra exercer son droit de contrôle à posteriori pour une durée de 3 ans.



Tout dossier incomplet sera considéré comme inéligible.

Toute communication faite par les organisateurs des séjours dans le cadre de cet appel à projets devra mentionner l'aide du CGET et de l'ANCV, sur les supports de communication et d'information liés au projet soutenu.

# COMMENT PRÉSENTER UN PROJET POUR OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE ?



Remplissez le dossier de demande CERFA n°12156  
uniquement en ligne via le site extranet dédié :

→ <http://addel.cget.gouv.fr>

## 1 • DÉTAIL DES BÉNÉFICIAIRES

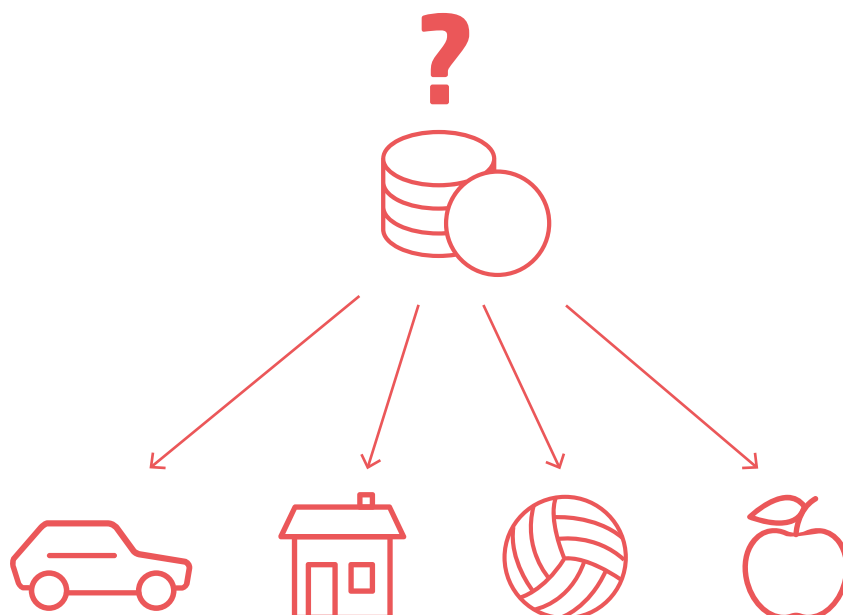
Dans la rubrique bénéficiaire du dossier CERFA (page 6), la structure devra mentionner clairement **le nombre de participants, leur nom et prénom, leur genre, leur âge, leur commune de résidence, leur situation sociale et leur nombre d'expériences de départ en vacances ;**

## 2 • NATURE DES DÉPENSES

Étant donné que seul le coût du séjour est pris en compte (les frais généraux, de personnel et d'amortissement sont exclus de l'assiette éligible), **le porteur de projet doit préciser la nature des dépenses** en indiquant pour chacun des postes suivantes leur montant : transport, hébergement, activité, alimentation, etc...

**Le porteur de projet fera figurer ces informations page 8 du dossier CERFA, rubrique nature des dépenses, fiche 3.2 budget prévisionnel de l'action.**

Sans ces précisions, le dossier ne pourra pas faire l'objet d'un examen.



# FAVORISER LE DÉPART EN VACANCES DES JEUNES EN PRIORITÉ EN EUROPE ET EN FRANCE

## QUELS TYPES DE PROJETS ?

### DES PROJETS COLLECTIFS, AUTONOMES

(jeunes sans encadrement de plus de 18 ans)

Groupes limités à 4 jeunes, et deux groupes émanant de la même structure ne peuvent partir sur la même destination de vacances durant la même période

### DES PROJETS ACCOMPAGNÉS

Le projet devra répondre à la réglementation Jeunesse et Sports

**DURÉE DE 4 JOURS (3 NUITS)  
À 14 JOURS (13 NUITS)**

**PENDANT  
OU EN DEHORS  
DES PÉRIODES  
DE CONGÉS  
SCOLAIRES**

**SÉJOURS  
EN PRIORITÉ  
EN EUROPE  
ET EN FRANCE**

### IMPLICATION DES BÉNÉFICIAIRES DANS LA PRÉPARATION DES PROJETS

Construction du projet, mise en œuvre d'action d'autofinancement, choix des destinations/ activités, implication dans la réalisation du budget...

### MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU VOLET JEUNESSE DES CONTRATS DE VILLE

#### LES PROJETS

dont le coût est plafonné à  
**100 €**  
par personne et par jour\*

\* hors éventuel amortissant du matériel ou frais de personnel. Une possibilité de dérogation concerne les projets supposant des équipements spécifiques comme des jeunes porteurs d'handicap et justifiant la mobilisation de moyens particuliers. Cette demande devra être explicitée dans le dossier CERFA.

#### LES PROJETS

bénéficiant de l'implication financière du service porteur du projet

Pour les projets émanant de structures publiques un autofinancement de

**20% MINIMUM\***

\* au-delà de la seule valorisation des frais éventuels d'encadrement, de coordination ou de logistique. (ex: services jeunesse des municipalités, clubs de prévention agréés, par les conseils départementaux...)

#### LES PROJETS

garantissant une participation, même symbolique, des bénéficiaires

#### LES PROJETS

ne cumulant pas le bénéfice de plusieurs aides émanant directement ou indirectement de l'ANCV et du CGET, ne doivent pas être mis en œuvre au moment de leur présentation en commission d'attribution.

# QUI CONTACTER POUR D'AVANTAGES D'INFORMATIONS SUR L'APPEL À PROJET ?

Déposer votre dossier auprès de la direction départementale de cohésion sociale (DDCS) ou la direction départementale de cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de votre territoire.

Vous avez la possibilité de contacter les DDCS et DDCSPP de votre département.



## UNE EXPÉRIMENTATION SUR 30 DÉPARTEMENTS

### 1 - ALSACE / LORRAINE / CHAMPAGNE ARDENNES

**Nathanaële AUDIFFREN :**  
[naudiffren@ancv.fr](mailto:naudiffren@ancv.fr)

- Bas-Rhin (67)
- Haut-Rhin (68)
- Moselle (57)
- Meurthe et Moselle (54)
- Vosges (88)

### 2 - BRETAGNE

**Jordie BION :** [jbion@ancv.fr](mailto:jbion@ancv.fr)

- Finistère (29)

### 3 - CENTRE

**Julien KERNEN :** [jkernen@ancv.fr](mailto:jkernen@ancv.fr)

- Loiret (45)
- Eure et Loir (28)

### 4 - ÎLE-DE-FRANCE

**Josué REMOUÉ :** [jremoue@ancv.fr](mailto:jremoue@ancv.fr)

- Paris (75)

- Hauts-de-Seine (92)
- Seine-Saint-Denis (93)
- Val d'Oise (95)
- Seine-et-Marne (77)
- Val-de-Marne (94)
- Essonne (91)
- Yvelines (78)

### 5 - LANGUEDOC-ROUSSILLON / MIDI PYRÉNÉES

**Yves CAMPILLO :** [ycampillo@ancv.fr](mailto:ycampillo@ancv.fr)

- Haute Garonne (31)

### 6 - PAYS DE LA LOIRE

**Jordie BION :** [jbion@ancv.fr](mailto:jbion@ancv.fr)

- Loire Atlantique (44)
- Maine et Loire (49)

### 7 - PROVENCE ALPES CÔTES D'AZUR

**Sonia DUMONT :** [sdumont@ancv.fr](mailto:sdumont@ancv.fr)

- Alpes Maritimes (06)
- Bouches du Rhône (13)

- Var (83)
- Vaucluse (84)

### 8 - NORD PAS DE CALAIS PICARDIE

**Florence HERMAN :**  
[fherman@ancv.fr](mailto:fherman@ancv.fr)

- Nord (59)
- Pas-de-Calais (62)
- Seine-Maritime (76)

### 9 - RHÔNE-ALPES / AUVERGNE

**Sonia GHARBI :** [sgharbi@ancv.fr](mailto:sgharbi@ancv.fr)

- Hérault (34)
- Isère (38)
- Loire (42)
- Rhône (69)

CGET - 5, rue Pleyel - 93 200 Saint Denis - Tél : 01 85 58 60 94

ANCV - 36, boulevard Henri Bergson - 95 201 Sarcelles cedex - Tél : 01 34 23 53 34



#### Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Siège Social : 36, Boulevard Henri Bergson - CS 50159 - 95201 Sarcelles Cedex

[www.ancv.com](http://www.ancv.com) ou **0 825 844 344** Service 0,15 € / min - prix appel

Établissement public industriel et commercial - 325 817 442 RCS Pontoise - N° TVA Intracommunautaire FR 06 325 817 442

Immatriculation ATOUT France : IM095130003 - Garant : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT - Assurance RCP : HISCOX



## MOVE WEEK MAI 2016



### Attention changement de date !

La 5<sup>ème</sup> édition de la MOVE Week aura lieu du **22 au 28 mai 2016** en France.

La MOVE Week 2015 a mis en mouvement plus d'1 million et demi d'Européens, dans près de 40 pays 38 pays, 1800 villes, sur 7125 évènements.

En France, plus d'une centaine de villes ont intégré l'opération et plus de 71 000 participants ont été recensés.

Lancée en 2012 par l'ISCA (International Sport and Culture Association), la MOVE Week s'inscrit dans le cadre de la campagne NowWeMove qui vise à mobiliser 100 millions d'Européens supplémentaires au travers d'activités physiques et sportives d'ici à 2020.

Contrairement aux éditions précédentes qui avaient lieu à l'automne, l'édition 2016 se tiendra du 22 au 28 mai. Le printemps est en effet le meilleur moment pour un nouveau départ et changer les habitudes des personnes inactives.

L'UFOLEP a décidé de s'y associer à nouveau aux côtés de la FFSPT, la fédération sportive des ASPTT, de l'USEP et de la Ligue de l'enseignement.

S'inscrire dans la MOVE Week, c'est s'inscrire dans une démarche européenne et montrer l'importance et la diversité de nos activités sportives mais également innover pour inciter de nouveaux publics à s'inscrire dans une pratique physique régulière.

### Pourquoi la MOVE WEEK ?

Il existe de nombreuses disparités entre les états en termes de pratique physique comme le montre l'eurobaromètre publié en mars 2015 par la Commission Européenne. Plus de 50% de la population française ne fait jamais ou rarement d'exercice physique alors que les pays nordiques sont parmi les plus actifs.

Pour agir au niveau européen, il faut que des actions soient mises en place au niveau national afin de convaincre les citoyens des bienfaits d'une pratique physique et sportive. C'est pour cela que l'UFOLEP engage à mobiliser son réseau pour multiplier le nombre d'évènements, et cela passe par vous.

### Comment participer à la MOVE Week ?

Il suffit d'organiser un évènement sportif entre le 22 et le 28 mai et l'enregistrer sur le site « [France.moveweek.eu](http://France.moveweek.eu) » aussitôt que les inscriptions seront ouvertes. Différents outils vous seront alors envoyés pour vous aider dans l'organisation et la promotion de votre évènement.

Votre évènement peut prendre la forme de votre choix, la MOVE WEEK regroupe des entrainements sportifs de clubs, des activités physiques en entreprise comme des évènements de découverte d'activités physiques en famille.

### Les évènements s'inscrivant dans la campagne NowWeMOVE

- Le NO ELEVATOR DAY (la journée sans ascenseur), le 13 mai a pour objectif de sensibiliser les salariés mais aussi le grand public au manque d'activité physique qui caractérise la France et l'Europe.
- La FLASH MOVE, européen et spécifique, cet évènement accessible à tous sera proposé d'ici fin juin et se déroulera dans le cadre de la semaine européenne du sport qui débutera le 10 septembre 2016. Cet évènement vient clore tous les évènements organisés dans la cadre de la campagne NowWeMove.

Pour plus d'informations : Marina CHAUMOND ([mchaumond.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:mchaumond.laligue@ufolep-usep.fr))



**Vous trouverez ci-après le lien des actes du colloque  
inclusion sociale par le sport (DIPS Centre) qui s'est  
déroulé le 6 juin 2015 à Orléans :**

[http://doc.semcsports.gouv.fr/documents/public/je\\_1.pdf](http://doc.semcsports.gouv.fr/documents/public/je_1.pdf)

## Sport et société

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse lance la 9e édition de sa classe préparatoire intégrée au concours d'éducateur de la PJJ.

Ce dispositif vise à favoriser l'accès de candidats dont la situation personnelle, sociale ou géographique rend difficile la préparation à ce concours alors même qu'ils répondent aux critères pour s'y inscrire. **Les 35 élèves retenus feront leur rentrée le 1er septembre 2016. Date limite d'inscription : le 2 mai 2016.**

### LA CLASSE PREPARATOIRE INTEGREE D'EDUCATEUR DE LA PJJ

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision judiciaire pour leur permettre de trouver leur place dans la société.

Soucieux d'assurer l'égalité des chances à l'entrée aux concours de ses différentes formations, le ministère de la Justice a créé en 2007 les classes préparatoires intégrées dans ses quatre écoles. Depuis la rentrée 2008, l'école nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) accueille à Roubaix les élèves sélectionnés. Au programme : cours magistraux, ateliers, enseignements méthodologiques et suivi individualisé du parcours. Des conditions optimales pour préparer le concours d'éducateur.

Les élèves de la classe préparatoire intégrée participent à la vie scolaire et culturelle de l'ENPJJ au même titre que les éducateurs et directeurs stagiaires. Ils bénéficient d'une formation, d'une restauration et d'un hébergement pris en charge par l'ENPJJ.

Pour tous, l'objectif est d'accompagner un jour des jeunes sous protection judiciaire.

### INTEGRER LA CPI



Pour intégrer la CPI, les critères de sélection sont :

- Le plafond de ressources fixé à 33 100 euros pour bénéficier d'une allocation pour la diversité;
- Être titulaire d'un diplôme ou titre homologué niveau III (BAC+2), ou européen assimilé ou d'une reconnaissance de l'expérience professionnelle (REP) validés, ou être parent de 3 enfants;

Outre les conditions requises, les candidats sont retenus en fonction de leur motivation et leur intérêt pour le métier d'éducateur de la PJJ.

**Les candidats ont jusqu'au 2 mai 2016 pour s'inscrire.**

Les 35 élèves retenus feront leur rentrée le 1er septembre 2016. La classe préparatoire intégrée en présentiel s'achèvera le 19 décembre 2016 et sera suivie d'un mois de formation et d'accompagnement à distance.

Sur [www.metiers.justice.gouv.fr](http://www.metiers.justice.gouv.fr) : retrouvez le dossier d'inscription, les témoignages d'élèves, les résultats des concours

Sur [www.enpjj.justice.fr](http://www.enpjj.justice.fr) : retrouvez le site de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse : ses formations, la scolarité, la vie culturelle de l'École, la documentation

**SPORT ET EDUCATION**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

**En rouge nouvelles dates ou modifications**

## CERTIFICATIONS & RECYCLAGES FFSA 2016



Six lieux de métropole ont été choisis pour l'année 2016.

**Aucun autre site ne sera accepté.**

✓ **Certifications :**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Pays de la Loire	12 mars	Nantes (44)	Gaelle ARZUR	arzurgaelle@yahoo.fr
Champagne Ardenne	12 mars	Giffaumont (51)	Claude MAGNIEN	claudemagnien@wanadoo.fr
<b>Nord</b>	<b>13 mars</b>	<b>Bazinval (76)</b>	<b>Daniel HEAULME</b>	<b>ufolepauto@aol.com</b>
PACA	13 mars	CREPS d'Aix en Provence	Valérie ALIX	ufolepaca@yahoo.fr
Auvergne	13 mars	Clermont Ferrand (63)	Jean Claude DAUPHANT	jcdauphant@sfr.fr

✓ **Recyclages**

REGIONS	DATES	LIEUX	CORRESPONDANTS	MAILS DES CORRESPONDANTS
Pays de la Loire	12 mars	Nantes (44)	Gaelle ARZUR	arzurgaelle@yahoo.fr
PACA	13 mars	CREPS d'Aix en Provence	Valérie ALIX	ufolepaca@yahoo.fr
<b>Nord</b>	<b>13 mars</b>	<b>Bazinval (76)</b>	<b>Daniel HEAULME</b>	<b>ufolepauto@aol.com</b>
Auvergne	13 mars	Clermont Ferrand (63)	Jean Claude DAUPHANT	jcdauphant@sfr.fr
Champagne Ardenne	13 mars	Giffaumont (51)	Claude MAGNIEN	claudemagnien@wanadoo.fr

**Guadeloupe et Martinique** auront leur propre site.

Pour chaque site, deux officiels ou cadres seront choisis pour superviser les certifications et/ou recyclages.

- ✓ **La liste des certifications FFSA (mise à jour) :**  
[Télécharger](#)
- ✓ **La liste des recyclages FFSA (mise à jour)**  
[Télécharger](#)
- ✓ **Le mémento pour les certifications et recyclages FFSA :**  
[Télécharger](#)

**Sport éducation****CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016**

Discipline	Compétition	Lieu	Dpt	Date
Activités Aquatiques	Interrégions Centre	Blois	41	5 & 6 mars
Tir	Championnat National Hiver	Arques	62	5 & 6 mars
Activités Aquatiques	Interrégions		42	13 mars
Athlétisme	Championnat National Cross Country	Riorges	42	13 mars
Sports de Neige	Championnat National	Morzine	74	19 & 20 mars
Badminton	Rassemblement National	Lyon	69	26 & 27 mars
Tennis de Table	Les 12 heures UFOLEP	Souterraine	23	27 & 28 mars
Tennis de Table	Championnat National B	Auxerre	89	23 & 24 avril
Gymnastique	1/2 finale groupe 2		38	30 avril & 1er mai
Volley Ball	Rassemblement National Jeunes	Viriât	1	5 au 7 mai
Tir à l'Arc	Championnat National	Noeux les Mines	62	14 & 15 mai
Activités Cyclistes	Championnat National VTT	Wingles	62	14 au 16 mai
Volley Ball	Coupes Nationales Adultes	Saint Sulpice	81	14 & 15 mai
Gymnastique	1/2 finale groupe 3	Muret	31	14 & 15 mai
Tennis de Table	Championnat National A	Bar le Duc	55	14 & 15 mai
SAM CLAP	Critérium National de Modélisme Naval	La Roche de Rame	05	14 au 16 mai
Tennis	Coupe Jean Macé	Colmar	68	14 au 16 mai
Gymnastique	Rassemblement Jeunes groupe 1	Douai	59	14 au 16 mai
GRS	Circuit jeunesse zone nord	Brie Comte Robert	77	15 mai
Gymnastique	Finales jeunes de Trampoline			21 mai
GRS	Circuit jeunesse zone ouest	Sainte Eulalie	33	22 mai
GRS	Circuit jeunesse zone sud	Mauguio	34	22 mai
Gymnastique	1/2 finale groupe 1	Vaires sur Marne	77	21 & 22 mai
Gymnastique	Rassemblement Jeunes Groupe 2	Trets et Bouc Bel Air	13	21 & 22 mai
Gymnastique	Rassemblement Jeunes groupe 3	Desertine - Domerat	3	28 & 29 mai
GRS	Championnat National Equipes et Festival	Vaux en Vélain	69	4 & 5 juin
Activités Aquatiques	Championnat National	Saint Flour	15	4 & 5 juin
Gymnastique	Finales nationales Gymnastique et Trampoline	Chevilly la Rue	94	4 & 5 juin
Tir	Championnat National Disciplines Nouvelles	Mauperthuis Farmoutier	77	17 & 18 juin
Athlétisme	Championnat National Été	Limoges	87	25 & 26 juin
Boules Lyonnaises	Critérium national	Roanne	42	2 & 3 juillet
Twirling Bâton	Critérium National	Salaise sur Seine	38	2 & 3 juillet
Pétanque	Championnat National	Argentan	61	2 & 3 juillet
Tir à l'Arc	Rassemblement National Jeunes	Château Arnoux St Auban	04	2 & 3 juillet
Karting Piste	Rassemblement National	Moissy Cramayel	77	9 & 10 juillet
Activités Cyclistes	Championnat National Cyclospor	Rochechouard	87	15 au 17 juillet
Sports Mécaniques Auto	Championnat National Kart Cross	La Laupie	26	6 & 7 aout
Sports Mécaniques Moto	STF Moto Cross	Crozant	23	13 & 14 aout
Sports Mécaniques Auto	Championnat National Poursuite sur Terre	Minzac	24	20 & 21 aout
Activités Cyclistes	Championnat National CLM	Orgères en Beauce	28	10 & 11 septembre
Sports Mécaniques Auto	Championnat National Trial 4x4	Bourgon	53	10 & 11 septembre

**Pour toute erreur ou modification,  
merci de nous les communiquer au plus vite :  
[imatthey.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:imatthey.laligue@ufolep-usep.fr)**



## IMPORTANT

**Le Championnat National Tir Hiver** se déroulera les 5 & 6 mars 2016 à Arques (62).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet : [Ici](#)



**Le Championnat National de Cross-Country** se déroulera le 13 mars 2016 à Riorges (42).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet : [Ici](#)

→ **Les fiches à retourner** : [Ici](#)



**Le Critérium National de Ski alpin** aura lieu les 19 et 20 mars 2016 à Morzine (74).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Ici](#)

→ **Les engagements à retourner** : [Ici](#)

→ **Le tableau récapitulatif engagements et hébergement** : [Ici](#)



**Le Rassemblement National de Badminton** se déroulera les 26 et 27 mars 2016 à Lyon (69).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet fédéral : [Ici](#)

→ **Les fiches à retourner** : [Ici](#)



**Le Championnat National Tir à l'Arc** se déroulera le 15 mai 2016 à Noeux les Mines (62).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet : [Ici](#)



**La Coupe Jean Macé** se déroulera les 14, 15 et 16 mai 2016 à Colmar (68).

→ **La circulaire d'organisation** est téléchargeable sur le site internet : [Ici](#)

→ **Les fiches à retourner** : [Ici](#)



## **COMMUNIQUE DISPOSITIF KID BIKE**



**A** l'occasion du 1<sup>er</sup> rassemblement fédéral de référents territoriaux « Kid Bike » qui s'est déroulée à Limoges (87) les 7 et 8 novembre derniers de nouveaux outils techniques et pédagogiques ont été diffusés.

Vous pouvez y accéder via le lien suivant (cliquez [Ici](#)).

Ces outils peuvent aider dans le développement de vos projets d'animateurs « savoir rouler kid bike ».

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Benoit GALLET : [bgallet.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:bgallet.laligue@ufolep-usep.fr)

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
LES 15 & 17 JANVIER 2016 À SALBRIS**

Présents réunion de CNS le 15 janvier :

C. CAHON, L. BALIGAND, C. COMAS, C. LUQUET, J. ROIG, JC SABLE

Assistent : M. COEUGNIET (Comité Directeur), L. NADAUD (Échelon National)

Présents réunion Nationale Moto le 17 janvier :

C. CAHON, L. BALIGAND, C. COMAS, C. LUQUET, J. ROIG, JC SABLE

Assistent : T. BROYDE (Comité Directeur), P. CHEVALIER (Échelon National), M. COEUGNIET (Comité Directeur)

Participants :

Edwige CHAUMETTE - DC-Creuse-Solex - Alexandre COURCELLES Solex Grand Est - Loïc FOURNIER-Solex Bretagne - Renault VIGER - Solex – Bretagne - Marcel CELLIER - Aube- Comité Régional /DC - Marie-Claire CELLIER – DC - Jean-Marc FOULQUIER DC Formateur 38 - Jean Michel NOWAK – DC/Pt Club/CTR Lorraine - Thierry HELFER- Pilote/DC/Visiteur/Vosges - Patrick BOURSIER -DC Lorraine - Michèle MILHIET -23-Référent Techn/Formateur - Hugues FORICHON 23 - Lina BIANKI-Limousin 23 école de conduite – Véronique MICHNOWSKY - Déléguée Départementale 23 - Daniel PITOUX MASSON – Vitesse Midi Pyrénées - Fabien RAULINE Vitesse Club Centre - Arnaud Petit Centre 41 - Michaël BRIN Charentes Sécurité circuit et pilote - Dominique Roux -Réf technique –centre - Christian TOUCHET- Nouziers- 23 Organisateur - Dominique HOLFERT 67-DC -Moto ancienne-Trial - Philippe VILBOUX- Tremblay STF 2015 -Visiteur Bretagne - Michel GUIHEUX CD35 -Officiel –Formateur - Daniel Toulain Visiteur circuit Bretagne - Jean François TOURMEAU CTR 44 Club candidat STF 2017 - Gérard SIMON Réf Technique Visiteur /Pays de Loire Pilote

---

**ACTUALITES UFOLEP**

L'UFOLEP structure en parallèle ses deux 2 Secteurs d'activité : Sport Éducation et Sport Société.

Un rassemblement des membres de toutes les CNS et des élus des comités s'est tenu à Bourges en octobre 2015. Un moment important pour parler projets et organisation territoriale notamment vis à vis des nouvelles grandes régions.

Un autre moment important s'est déroulé à Strasbourg lors de première Université UFOLEP du sport pour tous.

Pour la moto, le Plan Marshall a permis

- de faire le point sur les forces et faiblesses des activités
- de préciser la réglementation
- d'être davantage à l'écoute les dirigeants des régions et des associations et de pouvoir répondre aux besoins

La convention avec la FFM concernant l'expertise des circuits ouvre la voie à la sécurisation de tous les circuits de moto cross.

---

**BILAN SAISON MOTO 2015**

La CNS a effectué un gros travail pour l'harmonisation des textes réglementaires et règlements UFOLEP. Ces textes sont consultables sur le site national et sur le site de la CNS Moto.

Les visites de circuits se sont bien déroulées tout au long de l'année, et d'après les experts de la fédération délégataire, nos circuits sont plutôt de bonne qualité, certains même excellents. Au total c'est 56 circuits à simple appartenance UFOLEP ont été expertisés.

Le STF Moto Cross s'est très bien déroulé cette année, tant pour son organisation que pour l'accueil. Le seul bémol du week-end, a été le déplacement du parc pilotes. Le climat breton a provoqué quelques soucis le dimanche matin, mais toutes les finales ont pu avoir lieu normalement. 405 pilotes engagés, pour 398 partants.

Les formations régies par la CNS n'ont pas eu le succès escompté, notamment pour les recyclages des visiteurs de circuit portant sur la procédure d'expertise et l'annexe aux RTS concernant le nouvel aménagement des circuits. Ces recyclages doivent être fait tous les 4 ans pour tous les officiels. Les officiels non recyclés ne sont plus habilités à officier au sein des manifestations.

Le nombre de licenciés moto pour la saison 2014-2015 est de 14 500.

Au cours de cette saison José ROIG a intégré la CNS Moto.

Le calendrier des épreuves 2016 est sorti. Il contient approximativement le même nombre de manifestations que les années précédentes.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2016, le Ministère des sports prévoit de mettre en place une simplification administrative qui consistera à remplacer les autorisations préfectorales par des déclarations ; uniquement pour les manifestations organisées sur les circuits homologués. La composition du dossier de déclaration sera précisée par décret (non paru actuellement).

La CNS opte pour la création d'un document spécifique : « Visite préalable à la première homologation d'un circuit » en précisant : « ce document ne se prête pas à délivrance de l'agrément UFOLEP, il a vocation de donner un avis et conseil préalable à l'homologation du circuit »

Rappel : suite au questionnement 2015 : la CNS bénéficie d'un budget alloué par le Comité Directeur pour ses actions mais elle ne gère aucun argent directement.

---

**STF MOTO CROSS 2017**

La CNS a reçu 2 candidatures pour l'organisation du STF 2017. Il s'agit de la Loire Atlantique et du Pas de Calais. Après étude des candidatures et présentation de l'organisation, la CNS choisit la candidature du Pas de Calais à condition de n'ajouter aucune autre épreuve durant le week-end. En cas de refus de cette condition, l'attribution sera dévolue à la Loire Atlantique pour 2017.

---

**RÉPONSES AUX QUESTIONS****Passeport technique**

La cotisation est de 5 € par licence, perçue de façon uniforme pour toutes les licences codes moto.

Cette cotisation sert à financer la formation des officiels, l'achat de matériel, la sécurité des manifestations nationales, le suivi professionnel de l'activité et des dossiers, les visites de circuits par les experts de la FFM.

**TIPO, « licence à la manifestation »**

L'usage du «TIPO» est fortement réclamé par toutes les activités pour les manifestations exceptionnelles. Il ferait office de « licence à la manifestation » Statutairement, le TIPO peut être délivré par la Comité départemental. La question d'assurance est à l'étude. Mise en œuvre espérée en ce début de saison 2016.

Il est demandé de pouvoir délivrer ces TIPO bien avant la manifestation (au moment de l'inscription à la manifestation).

**Couverture assurance au 31 octobre**

La post-garantie est supprimée mais elle est avantageusement remplacée par une couverture de tous les licenciés qui renouvellent leur licence jusqu'au 31/10.

**Chronométrage du STF Moto Cross 2016**

La société « Mylaps » présente à Salbris propose son matériel et ses services.

D'autres propositions sont à l'étude pour assurer le chronométrage du STF. La décision finale sera prise lors de la prochaine réunion de la CNS.

**Précisions sur le circuit du STF Moto Cross 2016**

Le STF Moto Cross 2016 se déroulera à Crozant département de la Creuse (23) sur un ancien circuit international, dans un secteur très rural, à flanc de coteau avec le public en face. Le circuit est visible sur le site du club.

**Formation**

- Réclamation de la fourniture des cartes d'officiels par l'UFOLEP nationale : si les listes de personnes formées sont transmises, les cartes sont délivrées. Prochainement, un logiciel permettra aux comités d'inscrire directement leurs stagiaires sur la base nationale.

Il arrive fréquemment que le réinvestissement post-formation n'est pas effectué et que le diplôme du PSC1 ne soit pas fourni. Dans ce cas la formation ne peut pas être validée.

- Penser aux recyclages des officiels (obligatoires tous les 4 ans). Ces recyclages sont désormais organisés par les régions avec les formateurs territoriaux ou nationaux.

- Question sur la possibilité d'alternance lors de la formation du BF 1A : difficile à mettre en œuvre mais pourquoi pas au niveau régional.

## **Sport Éducation**

- Suppression du niveau 2 de formation remplacé par la formation de formateurs territoriaux. Cette formation est désormais accessible aux O1 et A1. Les officiels et animateurs de niveau 2 peuvent continuer les activités et demander une RICA de formateur territorial s'ils le souhaitent à condition qu'ils puissent prouver qu'ils encadraient les formations dans leur région.

### **Tableau des âges et cylindrées**

Demande d'harmonisation avec la FFM. En fait la FFM n'applique pas le texte interministériel fixé en corollaire du CASM. Ce n'est pas l'objectif de l'UFOLEP de proposer la compétition aux très jeunes licenciés. L'UFOLEP applique les âges retenus par le décret, notamment : entraînements et compétitions à partir de 12 ans pour les titulaires du CASM et pas avant ! Santé et sécurité pour les jeunes avant tout !

### **Contrôles sonomètre**

**Nous devons appliquer la nouvelle norme de 112 dB dès 2016.**

### **Application des RTS**

Les RTS sont applicables dès leur parution.

Par contre, il n'est pas conseillé de les intégrer dans les règlements des régions car ils changent souvent et il faudrait changer les règlements régionaux aussi souvent.

Par contre, il est nécessaire de faire état de l'application obligatoire des RTS dans tous les règlements.

### **Professionnel pour l'activité régionale moto**

Les professionnels (délégués, agents de développement, éducateurs, ...) fonctionnent généralement en ETR, équipe technique régionale. L'un de ces professionnels peut être attaché au fonctionnement des activités moto.

### **Discipline**

Il faut s'adresser à la commission disciplinaire du niveau de la manifestation ou de l'activité. En cas de déficience, s'adresser à la commission nationale.

### **Activité Trial**

José ROIG est le référent. Il fera un rapport sur la pratique du trial avec les mesures concrètes envisagées pour la développer. Le principal sujet étant l'harmonisation des règlements en regard des RTS.

### **Demande d'adresses des clubs de moto ancienne**

Réponse auprès de Jean-Claude SABLÉ.

### **STF 2015**

Remarque sur l'insuffisance de douches lors du dernier STF.

---

## **COMMUNICATION**

La CNS est intéressée pour présenter des informations sur les réseaux sociaux. José ROIG verra avec l'UFOLEP nationale pour la création des pages. Ensuite il en sera le responsable de la publication.

---

## **REFERENTS PAR ACTIVITE**

En accord avec le pôle Sport Éducation, la CNS a sollicité des volontaires pour devenir référents d'activité.

Ainsi ont été retenus :

Thierry BROYDE Moto loisirs randonnée

Loïc FOURNIER - 50 à Galet

Véronique MICHNOWSKY Enduro

Didier MORIZET - Mob Cross

Daniel PITOUX- MASSON - Vitesse 50

José ROIG – Trial

Ces référents d'activité ont mission :

- d'animer un groupe de responsables de l'activité issus de différentes régions à l'aide d'échanges par internet sur les sujets d'actualité,

- de faire des synthèses des propositions à débattre lors de la réunion nationale et à présenter à la CNS pour adoption

- d'animer l'atelier spécifique lors de la réunion nationale

-Les référents sont invités et pris en charge pour la réunion nationale annuelle.

**Cont@ct n° 12 du 1<sup>er</sup> mars 2016**

## COMPTE RENDU ATELIER MOTO-CROSS –17.01.2016 À SALBRIS

**Présents :** Lyna BIANCHI 23, Dominique ROUX 18, Mickaël BRIN 17, Patrick BOURCIER 54, Thierry BROYDE CD National, Jean-Michel NOWAK 54, Véronique MICHNOWSKY-FORICHON 23, Hugues FORICHON 23, Thierry HELFER 88, Marcel CELLIER 10, Marie-Claire CELLIER 10, Michelle MILHIET 23, Philippe VILBOUX 35, Gérard SIMON 49, Michel GUIHEUX 35, Daniel TOULAIN 35, Jean-François TOURMEAU 44, José ROIG 34, Jean-Claude SABLÉ CNS, Lionel BALIGAND CNS, Claude CAHON CNS.

### ◆ Nouvelles régions

Actuellement 15 régions participent au STF selon la répartition suivante : 40 pilotes par région avec 10 en 85, 10 en 125, 10 en 250, 7 en vétérans, 3 en féminines.

En 2017, resteront 13 régions. Combien de pilotes à sélectionner par région sachant que certaines régions ne bougent pas et que les nouvelles grandes régions seraient défavorisées si l'on mettait le même nombre de sélectionnés pour tout le monde.

Une longue discussion s'ensuit sans qu'aucune solution ne soit retenue pour l'instant.

### ◆ Quad STF 2016

La série quad participant au STF sera limitée à 25 pilotes.

D'après l'état des régions ou départements qui organisent des trophées quad, un titre national pourrait être délivré à condition d'une représentation minimum de 5 régions.

Dans ce cas,

- le classement sera fait de la même manière que les féminines par addition des points lors des 2 manches.
- le classement de la région comptabilisera les points quad divisés par 2 comme pour les féminines.

### ◆ Nouvelle attribution des points lors des classements des manches :

Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1 <sup>er</sup>	40	9 <sup>ème</sup>	29	17 <sup>ème</sup>	21	25 <sup>ème</sup>	13	33 <sup>ème</sup>	5
2 <sup>ème</sup>	37	10 <sup>ème</sup>	28	18 <sup>ème</sup>	20	26 <sup>ème</sup>	12	34 <sup>ème</sup>	4
3 <sup>ème</sup>	35	11 <sup>ème</sup>	27	19 <sup>ème</sup>	19	27 <sup>ème</sup>	11	35 <sup>ème</sup>	3
4 <sup>ème</sup>	34	12 <sup>ème</sup>	26	20 <sup>ème</sup>	18	28 <sup>ème</sup>	10	36 <sup>ème</sup>	3
5 <sup>ème</sup>	33	13 <sup>ème</sup>	25	21 <sup>ème</sup>	17	29 <sup>ème</sup>	9	37 <sup>ème</sup>	2
6 <sup>ème</sup>	32	14 <sup>ème</sup>	24	22 <sup>ème</sup>	16	30 <sup>ème</sup>	8	38 <sup>ème</sup>	2
7 <sup>ème</sup>	31	15 <sup>ème</sup>	23	23 <sup>ème</sup>	15	31 <sup>ème</sup>	7	39 <sup>ème</sup>	1
8 <sup>ème</sup>	30	16 <sup>ème</sup>	22	24 <sup>ème</sup>	14	32 <sup>ème</sup>	6	40 <sup>ème</sup>	1

### ◆ Série Promotion pour les débutants

La mixité experts/débutants peut engendrer des situations de course dangereuses d'où l'idée de regrouper les débutants dans une série spéciale.

La Lorraine a créé une catégorie « Solo E » pour les débutants. Ils font 2 manches de 10 minutes. Les 5 premiers en fin d'année, passent automatiquement au niveau supérieur.

La Lorraine transmet son règlement spécifique pour étude par la CNS.

### ◆ Caméra sur les casques

Quel risque peut provoquer une caméra vu son poids de 75 à 100 g ?

Une décision sera prise lors de la prochaine réunion de la CNS.

### ◆ Assurance

Une longue discussion s'engage sur le sujet et notamment sur la comparaison de nos tarifs d'assurance VTM avec ceux proposés par l'intermédiaire de la FFM.

### ◆ Protections pectorales et dorsales

Le terme : « fortement conseillé » laisse le doute et les participants souhaitent que le texte soit précis, conseillé ou obligatoire ? Voir l'article 10 du contrôle technique de la FFM.

### ◆ Déclaration d'accident

L'assemblée demande une réponse précise sur la déclaration d'accident à faire lors des entraînements. Qui doit faire la déclaration, le président du club du pilote, ou le président du club où a lieu l'accident ?

### ◆ Homologation de circuit.

Même si un circuit est à double appartenance de fédération, l'agrément UFOLEP est obligatoire chaque année. Cela pour certifier que le circuit est bien toujours conforme aux conditions de son homologation.

**COMPTE RENDU  
ATELIER VITESSE 50 –17.01.2016 À SALBRIS**

**Présents :**

CNS : Christophe COMAS - Référent Vitesse 50 : Daniel PITOUX-MASSON

Participants : Jean Marc FOULQUIER, Fabien RAULIN

**◆ Appellation de l'activité**

Demande d'appellation Moto 50 plutôt que Vitesse 50 car il existe aussi de l'endurance avec les mêmes véhicules et la même réglementation.

**◆ Réglementation**

- il manque une réglementation générale et technique vitesse et endurance

- les tableaux d'âges et les conditions de pratique : manque de cohérence entre les différents tableaux (ex : doc RA9 et doc RC2)

**◆ Formalisation sur le TGO**

Demande d'uniformiser un règlement sportif pour toutes les épreuves du Trophée Grand Ouest (ex : temps de roulage).

**◆ Formation**

Demande de formation : une suite sera donnée en contactant la région Centre.

**◆ Écoles de conduite**

Demande de faisabilité une école de conduite itinérante régionale.

Demande de révision du dossier de labellisation de l'école de conduite et du « test de pilotage » qui ne conviennent pas bien à l'activité Vitesse 50

**◆ Développer d'autres activités ou d'autres pratiques**

Afin d'être plus attractifs et plus « visibles » des médias.

Exemples : développer des formules de trophées avec des véhicules à moteur alimentés au bioéthanol voire même tout électrique et ainsi de pouvoir motiver autour de cette activité :

- des villes (exemple Grenoble – écologie) ou des collectivités territoriales
- des partenariats de l'activité transport
- des fabricants ou/et importateurs
- demander un label national sur le développement durable

**COMPTE RENDU  
ATELIER 50 À GALET  
17.01.2016 À SALBRIS**

**Présents :**

Loïc FOURNIER, Renaud VIGER, Alexandre COURCELLE - CNS : Christian LUQUET - CDN : Michel COEUGNIET

◆ **Retour sur l'accident tragique de GUILERS du 22/08/2015**

Un grave accident impliquant deux machines est survenu et la course a été arrêtée.

Des commentaires précis sont apportés sur les conditions de cet accident.

◆ **Procédure disciplinaire**

Poursuivre les recours contre les contra-venants en appliquant le règlement disciplinaire

◆ **Passeport technique**

Situation :

sur 150 équipes 110 ne font qu'une course

pas d'utilisation du carton mais les contrôles sont faits

Édition d'une check-list de contrôle et utilisation d'un fichier des contrôles

Proposition d'expérimenter un système de traçage des contrôles selon un cahier des charges bien défini avec définition des modalités de mise en place d'une solution informatisée des rapports de contrôle technique.

Ajout d'une base de données et d'un tableau de bord du challenge permettant de produire des statistiques et des bilans annuels... sur les manquements aux règles mais aussi sur le taux d'accidentologie. Ce volet est encore à construire.

◆ **Licences manifestation**

Un tarif de 20 €/j pourrait convenir

◆ **Obligation d'une licence dirigeant**

Elle est nécessaire d'après les règlements sportifs pour les mécanos dans les stands.

◆ **Utilisation de caméra**

Le groupe y est favorable.

**URGENT - URGENT - URGENT**

**CHAMPIONNAT NATIONAL  
DE PETANQUE 2016**

**E**n 2016, le tour de France cycliste passe près du lieu où se déroule le National de Pétanque, il est important de réserver vos chambres en avance.

Vous trouverez ci-joint l'adresse, le téléphone et l'adresse e-mail de Didier BURGOS qui vous guidera pour les réservations des hôtels et hébergements collectifs pour le National Pétanque 2016 les 2 & 3 juillet à Argentan.

Un site internet sera mis en place dès **le lundi 22 février 2016.**

Sur la page d'accueil, il y aura directement un accès aux informations.

<http://usep-ufolep61.wix.com/liguebn>

Portable : 06 98 48 77 26

E-mail : [ufolep61@laliguebn.org](mailto:ufolep61@laliguebn.org)





# Les sports de nature au cœur du *vivre ensemble* FÉVRIER 2016 - N°114

Je vous prie de trouver en lien hypertexte la lettre du réseau national des sports de nature de février 2016 :

[Ici](#)

La dernière newsletter du Pôle Ressources National Sport de Nature (PRSN) est consacrée à la place des sports dans le politique de la ville.

Les comités engagés dans les projets d'actions politiques de la ville avec les services préfectoraux pourront s'appuyer sur les travaux de la mission fédérale « sport de nature » pour y intégrer les pratiques de plein air.

La réunion technique UFOLEP « sport de nature » en direction des correspondants régionaux qui devait se faire le 9 mars prochain est reportée en raison des préavis de grèves de transport en commun.

**CULTURE SPORTIVE**

Fédération sportive de

la **ligue de**  
**l'enseignement**

un avenir par l'éducation populaire

## COLLOQUE

*Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme -Alsace  
Campus Esplanade, Université de Strasbourg*



**Le vendredi 10 juin 2016  
de 9h à 17h**



Sous la direction de William Gasparini,  
Chaire européenne Jean Monnet  
Université de Strasbourg

**[Retrouvez le programme du colloque organisé à l'Université de Strasbourg le 10 juin prochain](#)**

**Quelques lettres d'informations pour toujours plus de culture sportive...**

- Lettre du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports #62 du 19 février 2016 :  
[http://lettre-d-information.jeunesse-sports.gouv.fr/Newsletter.aspx?FID=I55880\\_E6395591\\_FSPORT](http://lettre-d-information.jeunesse-sports.gouv.fr/Newsletter.aspx?FID=I55880_E6395591_FSPORT)
- Lettre Sport et Développement durable de février 2016:  
<http://us3.campaign-archive1.com/?u=71d99ddab3149bda67359a2f4&id=22d4cb91ad&e=e635c7af12>